

1 Timothée

Jean Kœchlin

1 Timothée 1 v. 1 à 11

Nous avons fait la connaissance de Timothée au ch. 16 des Actes. Les liens de Paul avec son «véritable enfant dans la foi» étaient étroits. Pourtant il lui écrit en qualité d'apôtre pour souligner l'autorité qu'il lui confère. Ce jeune disciple était investi d'une tâche difficile: ordonner à chacun comment il avait à se conduire dans l'assemblée (ch. 3 v. 15). Un mandat lui était confié dont la fin (le but) était l'amour. De même que les tribunaux ne sont pas pour les honnêtes gens, la loi ne concerne plus ceux qui sont justifiés (v. 9). Ce qui leur convient désormais, c'est l'amour dont la source est en Dieu. Il est versé par l'Esprit dans notre cœur (Rom. 5 v. 5). Mais pour qu'il ne soit pas en nous comme une eau stagnante, pour qu'il nous «traverse» et jaillisse au profit d'autrui, aucun «conduit» ne doit être obstrué. L'amour découle d'un cœur pur: débarrassé de toute idole; d'une bonne conscience: qui n'a rien à se reprocher (Act. 24 v. 16); d'une foi sincère: exempte de toute forme hypocrite (2 Tim. 1 v. 5). Si ces conditions ne sont pas remplies notre christianisme ne sera guère qu'un vain babil (v. 6). Qu'il est brillant le contraste entre la loi qui maudit le pécheur et la grâce qui le transporte dans la gloire et le bonheur de Dieu!

1 Timothée 1 v. 12 à 20

Si quelqu'un pouvait comparer la servitude de la loi avec l'évangile de la grâce, c'était bien le pharisien Saul de Tarse devenu l'apôtre Paul. Sa fidélité à la loi ne l'avait nullement empêché d'être le premier des pécheurs. N'avait-il pas persécuté Jésus en persécutant si âprement les siens? Sans fausse humilité, il se déclare pire que tous les pécheurs énumérés dans les v. 9 et 10. Mais ce sont précisément des coupables et non des justes que le Christ Jésus est venu sauver (Matt. 9 v. 13). Et puisque le premier d'entre eux a pu l'être, personne ne peut se dire trop pécheur pour être placé au bénéfice de la grâce. «Miséricorde m'a été faite», s'écrie l'apôtre à deux reprises (v. 13, 16). Il mesure la grandeur de cette miséricorde à la grandeur de sa propre misère et spontanément l'adoration s'élève de son cœur (v. 17). Si nous jouissons souvent si peu de la grâce, c'est peut-être parce que notre conviction de péché n'a pas été suffisamment profonde. «Celui à qui il est peu pardonné — ou du moins qui le pense — aime peu» (Luc 7 v. 47). Et toi, ami encore indifférent, la patience du Seigneur s'est exercée envers toi aussi, jusqu'à maintenant. Ne le fais pas attendre plus longtemps. Demain il sera peut-être trop tard.

1 Timothée 2 v. 1 à 15

Avant toutes «ces choses» dont il va parler à Timothée (ch. 3 v. 14; 4 v. 6, 11...), l'apôtre nomme la prière sous ses différentes formes. C'est par là que commence tout service chrétien. La volonté de salut de Dieu, l'œuvre de Christ, et notre prière embrassent tous les hommes. Notre devoir est de prier pour tous sans restriction parce que Dieu veut que tous soient sauvés et parce que le Christ Jésus s'est donné en rançon pour tous. Si tous ne sont pas sauvés, cela ne tient donc pas à Dieu ni à Christ, mais à la dureté du cœur de l'homme. Et c'est notre privilège de prier pour les multitudes qui ne savent pas le faire.

Il dépend de «ceux qui sont haut placés» que nous puissions mener une vie paisible et tranquille. Demandons à Dieu de nous l'assurer par leur moyen, non pour la gaspiller au gré de nos convoitises, mais pour être plus libres de nous occuper du salut des pécheurs (Esd. 6 v. 10).

Les frères, y compris les plus jeunes, sont appelés à prier en tout lieu, publiquement dans l'assemblée. Les sœurs par contre y gardent le silence. Mais par leur attitude et leur tenue modeste, elles peuvent rendre un témoignage plus puissant que par des paroles. Les conséquences de la chute demeurent pour la femme (Gen. 3 v. 16), mais la foi, l'amour, la sainteté et la modestie sont, même pour la terre, gages de délivrance et de bénédiction.

1 Timothée 3 v. 1 à 16

Aspirer à la surveillance doit être considéré comme une preuve d'attachement à l'assemblée. Pour exercer les fonctions de surveillant (ou d'ancien) et de serviteur (diacre), il n'est question ni d'études ni d'examen, mais de conditions morales. Elles sont de deux ordres: 1° un bon témoignage dans l'assemblée et au dehors; 2° une expérience acquise dans la vie chrétienne. Dans toute maison, il existe une règle de conduite, une discipline collective à laquelle chacun se soumet. Il en est ainsi dans la maison du Dieu

vivant: **l'assemblée** (1 Cor. 14 v. 40). Nous ne sommes nullement libres de nous y comporter à notre guise. Elle est la **colonne** sur laquelle le nom de Christ, la Vérité, est écrit pour le faire connaître au monde entier. Grand est le mystère de la piété parce que grand est Celui sur qui sont fondées nos relations avec Dieu. La venue de Jésus comme un homme sur la terre, la parfaite justice de toute sa marche dans la puissance du Saint Esprit et sous le regard des anges, son Nom prêché et cru ici-bas, enfin son élévation dans la gloire, constituent les éléments inséparables de ce mystère intangible confié à l'assemblée. Celle-ci est responsable devant le Seigneur de «soutenir» et de garder toute la Vérité (v. 15 fin).

1 Timothée 4 v. 1 à 16

Le grand mystère de la piété a été méprisé par beaucoup! Certains ont retranché ce qui les gênait. D'autres ont ajouté des **pratiques légales** ou des superstitions. Le «**bon** serviteur», lui, se nourrit de «la **bonne** doctrine» (v. 6; voir 1 v. 10 fin; 6 v. 3). Il sera alors en mesure d'enseigner les autres (v. 11 et 13). La piété est une vertu à laquelle on **s'exerce** — en grec «gymnazô», d'où vient notre mot gymnastique. On s'y entraîne. L'exercice corporel, le sport, est utile à la santé de notre **corps** — **peu de chose** en comparaison des progrès **de l'âme** qu'amène la pratique quotidienne de la piété. Remarquons qu'il faut s'y exercer **soi-même**, nul ne pouvant vivre de la piété d'autrui. À cette condition, le jeune Timothée pourra être un «entraîneur» pour d'autres (Tite 2 v. 7): un modèle en **parole**, celle-ci étant confirmée par **la conduite**, qui est inspirée par **l'amour**, à son tour éclairé par **la foi**, laquelle enfin est préservée par **la pureté** (v. 12). Et comment s'exerce-t-on à la piété? En étant occupé des choses divines et en s'y donnant **tout entier**. La faiblesse de notre témoignage vient souvent de ce que nous nous dispersons dans trop de directions. Soyons les champions d'une seule cause, celle de Christ (2 Cor. 8 v. 5). Nous ferons ainsi des progrès évidents à tous (v. 15).

1 Timothée 5 v. 1 à 16

Dans les relations avec les autres chrétiens, ce sont les liens de famille qui doivent nous servir de modèle: «comme un père,... comme des frères,... des mères,... des sœurs» (v. 1, 2). Ne perdons jamais de vue que nous formons une seule et même famille, la famille de Dieu.

Chacun est invité à montrer sa piété, mais **premièrement** envers sa propre maison (v. 4). Les pharisiens prêchaient l'inverse. Tout en faisant étalage de dévotion, ils annulaient le commandement de Dieu en détournant les enfants de leurs devoirs les plus légitimes vis-à-vis de leurs parents (Marc 7 v. 12, 13).

Un seul verset, le v. 10, résume **une vie** entière de service pour le Seigneur. Puisse chaque chrétienne ne rien désirer d'autre.

Ces 14 versets (3 à 16) consacrés aux **veuves** nous rappellent que Dieu veille sur elles d'une manière toute particulière (Ps. 68 v. 5). L'évangile de **Luc** en mentionne quatre: Anne, dont l'activité en prière nuit et jour illustre le v. 5 (ch. 2 v. 36 à 38). La veuve de Naïn à laquelle Jésus rendit son fils (ch. 7 v. 12...). Celle qui réclamait justice dans la parabole du ch. 18. Enfin la pauvre veuve qui sous les yeux du Seigneur — et pour Sa joie — donna au trésor du Temple tout ce qu'elle avait pour vivre (ch. 21). Une foi entière en Lui, voilà ce qui plaît à Dieu par-dessus tout (Héb. 11 v. 6).

1 Timothée 5 v. 17 à 25; 6 v. 1 à 10

Paul continue d'exposer à Timothée «comment il faut se conduire dans la maison de Dieu» (ch. 3 v. 15). Question capitale, à laquelle sont intéressés: Dieu Lui-même — c'est sa maison, — le Christ Jésus, enfin les anges élus, appelés à considérer la sagesse de Dieu dans l'assemblée (v. 21; Éph. 3 v. 10)! Or cette sagesse «**si diverse**» doit aussi apparaître dans les détails variés de la vie de l'assemblée: devoirs du troupeau envers ses anciens, comportement du serviteur de Dieu pour régler les cas difficiles, instructions données aux esclaves... (ch. 6 v. 1, 2). Que de désordres s'introduisent dès que l'on n'est plus soumis aux **saines paroles**, qui sont celles, non de Paul ou de Timothée, mais **de notre Seigneur Jésus Christ** (v. 3; 1 Thess. 4 v. 2 et 8)!

La piété accompagnée du **contentement** est en elle-même un gain, un **grand gain** à la portée de tous (voir ch. 4 v. 8). Notre civilisation est basée sur la création et la satisfaction de besoins toujours nouveaux. Malgré tout, le cœur avide de l'homme reste insatiable (comp. v. 9 et 10 avec Ps. 49 v. 16 à 20). Remercions le Seigneur de nous assurer le nécessaire (v. 8). Nous serons toujours satisfaits de ce qu'Il nous donne, si Lui-même, le Donateur (qui est le grand Objet de la piété) satisfait pleinement notre cœur.

1 Timothée 6 v. 11 à 21

«Mais toi...!». L'homme de Dieu — et chaque enfant de Dieu — doit sans cesse ici-bas marcher à contre-courant. Il fuit ce que le monde aime et recherche: l'argent et les choses que l'argent procure (v. 10). Il poursuit ce qui plaît au Seigneur: justice, piété, foi, amour, patience, douceur (v. 11). Il attend Son apparition, ce temps où tout sera manifesté (v. 14).

L'apôtre ne confond pas «ceux qui sont riches» (v. 17) avec «ceux qui veulent devenir riches» (v. 9). Mais il projette sur les biens du «présent siècle» la lumière de l'éternité. L'objet de notre confiance, ce ne sont pas les dons, mais Celui qui donne (v. 17 fin); le vrai gain, c'est la piété; les vraies richesses, les bonnes œuvres (v. 18); le vrai trésor, un bon fondement pour l'avenir (v. 19). Oui, sachons discerner et saisir «ce qui est vraiment la vie...».

Fuis..., poursuis..., combats..., saisis..., avons-nous trouvé dans notre lecture (v. 11, 12). Le v. 20 fait entendre un dernier impératif particulièrement solennel: «O Timothée, garde ce qui t'a été confié» (voir aussi v. 14 et 2 Tim. 1 v. 14). Telle est l'exhortation finale, dans laquelle nous invitons chacun de nos jeunes lecteurs à remplacer par son propre nom celui de Timothée.